

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 5 juin 2026 à 20h00

PRÉSENTS : MM. CHARTRAIN Delphine COUTEAU Patricia, FLEUROT Mylène, HASBROUCQ Alexandre, JAUBOIS Philippe, JOFFRE Maëva, LONDEIX Céline, PELLETIER Matthieu, PION Emmanuel, RICHEFORT Aurélie, TIXIER Yves

Secrétaire de séance : Mme FLEUROT Mylène

La séance est ouverte à 20h15

Ordre du jour :

➤ **Compte-rendu de la séance du 20.04.2026**

- Mme JOFFRE demande s'il y a des observations par rapport au compte-rendu de la dernière séance. Quelques fautes d'orthographe sont relevées et seront corrigées. Celui-ci est validé à l'unanimité.

➤ **Élection sénatoriale**

- Le bureau de vote est constitué. Les candidats sont déterminés. Il est procédé au vote. Mme JOFFRE est élue à l'unanimité. Les suppléants élus sont Mme COUTEAU Patricia, M. JAUBOIS Philippe et M. PION Emmanuel.
- Le procès-verbal est rempli et signé. La délibération est également établie. Ces documents sont transmis directement via internet. Les documents papier seront déposés lundi à Le Grand Bourg.

➤ **Référent déontologue**

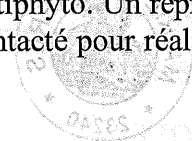
- Mme le Maire rappelle que la désignation d'un déontologue est obligatoire. La commune en a contacté plusieurs et seule Mme Sylvie CAYET nous a répondu et a envoyé une convention dans laquelle elle détaille les modalités d'exécution de sa mission. Le coût est de 80 € net par dossier ; Le Conseil valide son choix à l'unanimité.

➤ **Devis des chaises**

- Après avoir redemandé différents devis, la société Direct urbain a établi un devis en fonction de la somme allouée à cet achat soit 93 chaises. Le Conseil valide à l'unanimité.

➤ **Entretien cimetière**

- Mme le Maire rappelle que l'emploi de pesticide nécessite une fermeture de 48 h du cimetière et évoque la possibilité de laisser enherber le cimetière. De plus en plus de communes font déjà ce choix. De plus, Aurélien qui remplace Philippe n'a pas de certificat certiphyto. Un représentant vendant des produits non chimiques s'est présenté en mairie et sera contacté pour réaliser un devis.



➤ Animations proposées par la Commune

- Mme le Maire présente les deux animations prévues en juin, à savoir :

Une matinée pêche à l'étang suivi d'un repas pris en charge par la commune le 20 juin organisée pour les enfants de la commune

La fête des voisins et fête de la musique avec un repas partagé sur la place de l'église le 21 juin ouvert à tous

➤ Convention bibliothèque

- La convention avec Le Grand Bourg pour la présence de Claire à la bibliothèque se termine le 17 juillet.

Il est prématuré de détacher la secrétaire de Mairie, Joëlle, 2h par semaine, pour ouvrir la bibliothèque. Il a été demandé à la commune de Le Grand Bourg, s'il était possible de renouveler à l'identique la convention actuelle, jusqu'au 31 12 2026. Nous attendons un retour de la Maire de Le grand bourg.

➤ Infos diverses

- Mme le Maire présente le devis de l'entreprise LALUQUE pour l'éclairage de la salle polyvalente. Les élus demandent que d'autres devis soient réalisés.
- Notre sauvegarde devient insuffisante, la société KOESIO propose d'augmenter notre capacité. Un représentant doit rencontrer Mme le Maire prochainement
- L'entreprise DESCHAMPS est intervenue, en urgence, pour réparer la chaudière du logement de M. GILLES.
- Une réunion avec les communes de Chamborand et Saint Priest la Feuille a eu lieu au sujet du matériel en commun. Chamborand et Lizières demandent des devis d'élagage, afin de savoir si l'épareuse est conservée.

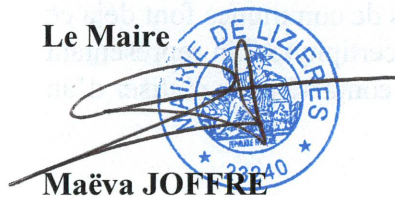
Concernant le matériel commun 3 communes, un état des lieux sera réalisé à chaque fois par l'agent technique et un élu. Une grille commune est rédigée.

- Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la prochaine séance est fixée au 7 juillet 2026 à 20h00.

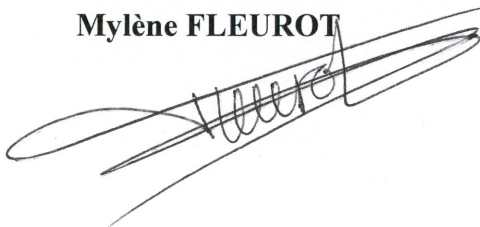
La séance est levée à 22h45

Fait à Lizières le 3.07.2026

Le Maire


Maëva JOFFRE

La secrétaire de Séance


Mylène FLEUROT

